

FLASH

INFO

PAS UN CENTIME !!!

L'ensemble des chefs d'équipe, TSO, Ouvriers de l'état ont touché des trop perçus depuis 2024 suite à un manquement de DGFIP (de 60 centimes à 214€ annuel par personnel).

La CGT s'est opposée fermement à toutes modalités de récupération de ces sommes (équivalentes à 775000€) évoquées hier le 14/10/2025.

Les salariés n'ont pas à payer l'addition d'une erreur qu'ils n'ont pas commise.

Dans les plus brefs délais, le premier ministre (ancien ministre des armées) et la ministre des armées doivent faire supprimer ces régularisations.

Pour rappel, le budget de la défense s'élève à 50 Milliards en 2025.

LA CGT ECRIT AU PREMIER MINISTRE EN CE SENS ET APPELLE A LA MOBILISATION DANS LES ETABLISSEMENTS!!

